



# Du bord du gave aux tuileries

Infos n° 27 Mars 2008

## Bulletin d'information communal

Après six mois d'interruption, le BIC reparait.  
L'ensemble du conseil se joint à moi pour remercier chaleureusement les électriciens et électeurs de la confiance que vous nous témoignez en nous donnant la responsabilité de continuer à mener les affaires de notre village. Nous nous engageons à rester à votre écoute et vous assurons de notre dévouement dans l'intérêt commun et au service de tous. Nous essaierons de nous montrer dignes de la tâche.

Vous trouverez ci contre la nouvelle composition du conseil municipal et au verso la répartition des membres dans les diverses commissions municipales ou intercommunales .

Des remerciements encore... à l'adresse des chasseurs pour leur contribution à l'animation du village et le repas organisé le 8 mars chez Claverie à Audaux qui a rassemblé plus de 60 personnes.

Et puis quelques nouvelles. La première, la plus importante, ou du moins la plus attendue est dans l'encart ci contre.

Ensuite... vous avez du vous en rendre compte... Le lotissement communal est en cours de finition. Tous les terrains sont vendus ou en voie de l'être; plusieurs permis de construire déjà obtenus et une ou deux constructions déjà commencées.

L'aménagement de la deuxième tranche de la RD 947 est en bonne voie. L'enfouissement des réseaux est fini, les nouveaux branchements en cours. La dépose des anciens poteaux EDF devrait être réalisée dans les prochains jours. Les travaux de voirie et de trottoirs sont programmés pour l'automne prochain. Le plan du projet est consultable à la mairie. Jacques Pedehontaa, notre Conseiller Général nous aidera à financer cette dernière part du chantier (il prendra en charge 50% des 52000 € de la participation communale aux travaux de voirie de cette deuxième tranche).

Dans le cadre de la sécurisation de l'ensemble de cet aménagement, un nouveau panneau Stop sera implanté à la sortie du lotissement Bourges pour remplacer la priorité à droite qui demeurait dans le sens Navarenx -Mauléon.

Le budget 2008 sera voté prochainement. Il appartiendra au conseil de se déterminer sur une hausse éventuelle des taxes locales en fonction des besoins budgétaires

Le goûter mensuel des anciens se poursuit mais aura désormais lieu le lundi après-midi. (interruption estivale en juillet et Aout). Martine Laplace à accepté d'en assurer l'intendance et l'animation. Le voyage annuel est projeté pour le mois de Septembre.

### Goûter des anciens

Prochaines dates: 14 Avril -19 Mai - 16 juin

### Le Conseil municipal

Bruno	LANNES	Maire
Claude	DRANCE	Adjoint
Manuel	FERNANDES	Adjoint
Delphine	DELLUC-DUCROCQ	
Martine	LAPLACE	
Patrick	LABAT	
Claude	L'EVEQUE	
André	MATTHEU	
Gilbert	MAYSONNAVE	
Joseph	SEIGNALET	
Serge	AGOUTBOURDE	

### La CCCN déboutée en appel !!

La cour administrative d'appel de Bordeaux confirme le premier jugement.

La CCCN avait demandé à la cour administrative d'appel de Bordeaux d'annuler le jugement du 21 février 2006 par lequel le Tribunal Administratif de Pau annulait, à la demande de la commune de SUSMIOU la délibération du 9 Septembre 2004 de la CCCN instaurant la taxe professionnelle sur les parcelles A 561, 659, 717 et 719 de Susmiou.

Dans son délibéré, la Chambre d'appel confirme que la CCCN n'est pas recevable à soutenir que la délibération de Susmiou décidant de créer une maison médicale serait illégale. Et elle juge que c'est à bon droit que le Tribunal de Pau a annulé la délibération entachée d'illégalité de la CCCN instaurant une TPZ sur les dites parcelles.

En conséquence,...

**La requête de la CCCN est rejetée.**

**La CCCN versera à la commune de SUSMIOU une somme de 1300 €** au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. (Cette somme aidera à régler les frais d'avocat).

Le principal argument retenu : la CCCN n'a ni créé, ni géré une zone d'activités sur ces parcelles.

La taxe professionnelle du centre médical ou de l'entreprise des frères Cassou reste donc acquise à la commune. C'est une grande satisfaction pour nous aujourd'hui. Vous me permettrez d'associer pleinement à cette victoire, Frédéric FOURNIER et de louer une fois encore sa tenacité dans ce dossier.

### Commissions intercommunales

	<i>Délégués</i>	<i>Suppléants</i>
CCCN	Bruno LANNES Claude DRANCE	Patrick LABAT
SDEPA	Manuel FERNANDES	Serge AGOUTBORDE
SIAEP	Claude DRANCE	André MATHEU
SIVU Assainissement	André MATHEU	Gilbert MAYSONNAVE
SPANC	Bruno LANNES	Manuel FERNANDES
Sus- Indivis	Bruno LANNES Claude L'EVEQUE Gilbert MAYSONNAVE	
Immeuble Perception	Bruno LANNES Patrick LABAT	
SIVOM Pompiers	Joseph SEIGNALET	
RPI Sus Castetnau	Delphine DELLUC-DUCROCQ	

### Commissions municipales

Appel d'offres	Bruno LANNES Claude DRANCE Manuel FERNANDES Serge AGOUTBORDE Claude L'EVEQUE Martine LAPLACE André MATHEU	<i>Titulaire</i> <i>Titulaire</i> <i>Titulaire</i> <i>Suppl.</i> <i>Suppl.</i> <i>Suppl.</i>
Voirie-Urbanisme (Carte Communale)	Manuel FERNANDES Gilbert MAYSONNAVE Claude L'EVEQUE André MATHEU Claude DRANCE Bruno LANNES	
Bâtiment travaux publics (Salle communale)	Claude DRANCE Joseph SEIGNALET Gilbert MAYSONNAVE André MATHEU Delphine DELLUC-DUCROCQ Patrick LABAT Bruno LANNES Manuel FERNANDES	
Information - Animation	Bruno LANNES Delphine DELLUC-DUCROCQ Serge AGOUTBORDE Martine LAPLACE Claude DRANCE Manuel FERNANDES	

*Le Conseil s'est doté de trois commissions municipales pour préparer et faire avancer un certain nombre de dossiers à présenter ensuite au conseil, organe décisionnaire de la commune.*

*La première aura en charge les problèmes de voirie, d'urbanisme et plus largement d'aménagement et d'entretien du territoire incluant le projet de carte communale*

*Une deuxième commission concerne les bâtiments et travaux publics. En articulation à la première, elle aura aussi pour tâche de réfléchir à la relance du projet de salle communale.*

*Une troisième commission enfin a pour objet de réfléchir et relancer l'animation du village. En lien avec le CCAS, l'ACCA, le Comité des Fêtes ou les associations, elle aura pour mission de pérenniser l'existant quand il est satisfaisant, le développer si besoin, comme de proposer des idées neuves ou de fédérer les volontés nouvelles, de monter enfin le projet de bar communal tout en veillant à nourrir le présent Bulletin d'information Communal*

*Du pain sur la planche...*

*Rendez vous très bientôt pour les fêtes du village!  
Le prochain bulletin devrait vous être adressé  
après le vote du budget.*

**Mairie: 05 59 66 53 86**  
**Fax: 05 59 66 04 23**  
**mairie.susmiou@wanadoo.fr**  
Secrétariat : Lundi Jeudi Vendredi 15 H - 19 H  
Le maire tous les soirs après 17H sur RV.

### COLLECTE SELECTIVE

En raison des jours fériés  
les Jeudis 1er et 8 mai 2008  
les collectes sélectives (sacs jaunes) sont avancées  
aux **Mercredis 30 Avril 2008 et 7 mai 2008**  
Pensez à sortir vos poubelles  
les mardis 29 avril et 6 mai le soir !!  
Merci de votre compréhension.